

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Commission des Compétitions Séniors & Jeunes

REUNION DU 15/03/22

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire Championnats Séniors : Jean-Marie LEWANDOWSKI

Secrétaire Championnats Jeunes : Régis SANCHEZ

Présents : Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Vincent VANDEVILLE

Excusé : Fabrice OREGLIA

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

MATCHES SENIORS REMIS DU 13/03/22

D1	N°50097.2 ENT. SALANCA-PIA / USEPMM-CABESTANY 3 remis au 27/03 N°50096.2 FC ST CYPRIEN / OC PERPIGNAN 2 remis au 17/04 N°50098.2 BECE VALLEE DE L'AGLY / FC LE BOULOU SJCP remis au 27/03
D2	N°50023.2 ELNE FC 2 / FC CERET remis au 27/03
D3	N°50387.2 FC DES ASPRES / FC LE SOLER 2 remis au 27/03 N°50392.2 ENT. SALANCA-PIA 2 / OL HAUT VALLESPIR remis au 27/03 N°50390.2 FC LAURENTIN 2 / FC VILLELONGUE 2 remis 27/03 N°50389.2 USEPMM-CABESTANY 4 / FC ALBERES-ARGELES 3 remis 27/03
D4	N°51768.2 BECE VALLEE DE L'AGLY 2 / FC BAHO-PEZILLA 2 remis 27/03 N°51769.2 FC POLLESTRES / FC VILLENEUVE LA RIVIERE remis 27/03

AUTRES MATCHES REMIS

- La LFO ayant remis le match R3 FC LAURENTIN / PIGNAN au 27/03, le match de ¼ de Finale CR Séniors FC LAURENTIN / USEPMM N°24420112 **doit se jouer avant le 01/04/22**. Les 2 clubs doivent informer le district de la date choisie au moins 5 jours avant la rencontre.
- Le Match D2 du 20/03 AS BAGES / RC PERPIGNAN SUD N°23528910 est remis au 17/04 (arrêté municipal de la ville de Bages jusqu'au 20/03/22 - déjà 1 match remis au 27/03).

MODIFICATION PLANNING DE JOURNEE

- Le Match D4 du 20/03 ST CYPRIEN 2 / ATAC 2 se jouera à 13h00 (ouverture R1 Féminine).
- Le Match D1 du 20/03 LE BOULOU / ST CYPRIEN se jouera le 18/03/22 à 20h30 (accord des 2 clubs).
- Le match D4 du 20/03 LE BOULOU 2 / PRADES se jouera le 19/03 à 19h00 (accord des 2 clubs).
- Le match D4 du 20/03 BAHO-PEZILLA 2 / BAS VERNET se jouera le 19/03 à 20h00 (accord des 2 clubs).
- Le match D1 du 10/04 BECE / VILLELONGUE est remis au 17/04 (terrains de Baixas et Estagel indisponibles le 10/04).
- Le match de CR VILLELONGUE / OCP est fixé au 22/03 à 20h00 (accord des 2 clubs).

AMENDE

FC LE BOULOU SJCP : **100€** - forfait match D4 du 13/03 BAS VERNET / LE BOULOU.